

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : 166L/2013
N/Réf. : GM/KD/BXL-2.2397/s.553
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES.Rue Legrand, 58-60 (arch. J. Mataigne).
Transformation et changement d'affectation du rez-de-chaussée en crèche.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par : Mme M.L. CARTAL.)

En réponse à votre lettre du 07/04/2014, sous référence, reçue le 11/04, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 23/04/2014.

La demande vise la transformation de deux maisons qui appartiennent à un ensemble de trois maisons néoclassiques identiques, construites en 1897 par l'architecte J. Mataigne. Le n°60 figure à l'inventaire du patrimoine immobilier de Bruxelles.

Les transformations ponctuelles visent le changement d'affectation du rez-de-chaussée en crèche, la création de petites extensions à l'arrière ainsi que la rehausse des mitoyens pour empêcher les vues directes. Les travaux ont peu d'impact d'un point de vue patrimonial mais relèvent plutôt d'un examen urbanistique. Dans ce cas, la CRMS préconise l'application stricte des prescriptions du RRU.

Le cas échéant, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet. Si ces conditions sont retenus dans l'avis de la Commission de concertation, il appartiendra à l'autorité délivrant le permis d'urbanisme de surveiller le suivi à donner à ces conditions.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (+ par mail : Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters, H. Lelièvre) ;
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn (+ par mail : M. Fr. Timmermans) ;
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme et du Patrimoine (par mail) ;
- M. Th. Van Ro, secrétaire de la Commission de concertation (par mail).